

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17531**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Chargé de recouvrement

Nouvel intitulé : Chargé de recouvrement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Association française des crédit managers (AFDCC) | Directeur AFDCC

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313t Instruction de dossiers, traitements de flux et de produits financiers

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le chargé de recouvrement effectue ses missions au sein d'un service Credit Management, une direction financière, un service comptable, une société de recouvrement, un service administration des ventes, un service commercial, ou directement auprès des dirigeants. Ses activités sont de :

- Collecter les informations comptables et financière du client
- Analyser le compte client
- Mettre à jour la base de données clients interne
- Suivre l'évolution/ l'avancé des compte client
- Gérer des éléments administratifs concernant le compte client
- Limiter les retards par la pré relance
- Préparer les actions de relance
- Relancer le client
- Négocier une promesse de paiements
- Préparer l'action de recouvrement contentieuse
- Préparer les injonctions de payer
- Préparer des dossiers contentieux et/ou moratoires

Compétences ou capacités attestées :

Interpréter et analyser ,à partir de la fiche client , des conditions générales de vente , de la balance âgée, des synthèses financières, de la côte Banque de France, les informations commerciales, financières, comptables, en vue de déterminer la solvabilité du client en fonction de critères fixés par l'entreprise

Actualiser les éléments importants (incidents de paiements, inscription de privilège, mauvaise score), à partir des informations collectées, de l'évaluation de la situation économique du client, et des besoins d'information de l'entreprise, pour la suite de la relation avec le client et pour permettre à l'ensemble des services de l'entreprise de disposer d'une information fiable et à jour.

Organiser et hiérarchiser les actions de relance à partir de la balance âgée et des critères de priorités définis par le crédit manager, en vue d'améliorer la situation de trésorerie (DSO) et de réduire une exposition au risque de non paiement.

diriger un entretien de relance en appliquant les étapes nécessaires à l'obtention des informations concernant le non paiement et à la formalisation d'un accord de paiement, tout en préservant la relation commerciale avec le client.

Sélectionner tous les éléments constitutifs d'un dossier judiciaire à l'encontre du débiteur afin que les intermédiaires (judiciaires ou prestataires du recouvrement) puissent représenter l'entreprise devant les tribunaux compétents en ayant à disposition l'ensemble des preuves pour obtenir la condamnation du débiteur.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs d'activité confondus dans le domaine du B to B et sociétés spécialisées dans le recouvrement et ou l'affacturage

- * Chargé de recouvrement
- * Chargé de relance clients
- * Crédit client junior
- * Collaborateur du service comptabilité clients

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1203 : Comptabilité

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Le recouvrement de créances
- L'analyse du risque client
- Les procédures judiciaires de recouvrement
- Le recouvrement et la négociation
- Stage en entreprise

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		2 crédit manager 2 chargés de recouvrement 1 membre AFDCC
En contrat de professionnalisation	X		2 crédit manager 2 chargés de recouvrement 1 membre AFDCC
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X		2 crédit manager 2 chargés de recouvrement 1 membre AFDCC

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 03 octobre 2007 publié au Journal Officiel du 13 octobre 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, avec effet au 13 octobre 2007, jusqu'au 13 octobre 2009.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 12 août 2013 publié le 27 août 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur

Arrêté du 25 janvier 2011 publié au Journal Officiel du 02 février 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme délivrant la certification professionnelle.

Arrêté du 30 mars 2010 publié au Journal Officiel du 10 avril 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Chargé de recouvrement" avec effet au 10 avril 2010, jusqu'au 10 avril 2015.

Pour plus d'informations**Statistiques :****Autres sources d'information :****Lieu(x) de certification :**

: Île-de-France - Paris (75) [Osiose Paris, AFDCC Paris]

AFDCC

11 rue Chevalier St Georges

75008 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**

Certification précédente : Chargé de recouvrement

Certification suivante : Chargé de recouvrement